

CARACTÉRISTIQUES DES HOMMES VIOLENTS

Question : Quel genre d'homme agresse sa partenaire?

Méthode : Des questionnaires détaillés ont été remplis par 997 hommes (780 clients d'une clinique externe médico-légale et 217 clients d'un bureau de placement). Suivant leur auto-évaluation, les participants au sondage étaient considérés non violents (n = 184), modérément violents (n = 517) ou très violents (n = 296). Les hommes modérément violents avaient bousculé, giflé, frappé à coups de pied, mordu ou battu leur partenaire. Les hommes très violents avaient battu ou menacé leur partenaire, avaient utilisé une arme contre elle, ou lui avait infligé suffisamment de dommages corporels pour qu'elle ait eu besoin d'un traitement à l'hôpital.

Réponse : Bien qu'il n'ait pas été possible de cerner avec exactitude les agresseurs en puissance, il existait une corrélation significative entre un comportement violent et 46 des 93 variables examinées dans cette étude. Les mêmes caractéristiques ressortaient chez les hommes modérément violents et très violents, mais les problèmes des seconds étaient plus graves. Les facteurs associés à la violence dans l'échantillon des clients de la clinique

médico-légale étaient aussi liés à la violence dans l'autre échantillon.

Le profil de l'homme très violent suggéré par cette recherche se présente comme suit : il a un mode de vie qui se caractérise par la violence, la colère et une détresse subjective. Il a de fortes chances d'avoir été élevé dans un foyer où les parents étaient violents l'un envers l'autre et battaient leurs enfants. Son propre comportement agressif et sa désobéissance dans son enfance ont contribué au développement de sa personnalité antisociale à l'âge adulte. Dans le passé, il commis de nombreux actes impulsifs : infractions au volant d'un véhicule à moteur, abus d'alcool et d'autres drogues, voies de fait non préméditées. Au moment de l'évaluation, il était profondément insatisfait de lui-même et de ses relations intimes. Sa détresse subjective était dominée par la colère et l'hostilité. Il s'inquiétait de l'intérêt porté par d'autres hommes à sa partenaire, et surtout, il jugeait que l'usage de la force pour garder son emprise sur elle était justifié.

Incidence quant aux politiques

1. Les risques de violence ne sont pas les mêmes chez tous les hommes. Par conséquent, les ressources devraient être consacrées en priorité aux cas les plus à risque pour prévenir les mauvais traitements.
2. Les jeunes agressifs qui ont grandi dans un milieu violent constituent une importante cible pour les interventions précoces.
3. Les organisations ou centres (p. ex., les centres de traitement pour toxicomanes, les prisons) qui traitent les hommes ayant des problèmes d'instabilité liés au mode de vie peuvent s'attendre à ce que nombre de leurs clients agressent physiquement leurs partenaires féminines. Ces organisations ou centres pourraient contribuer à la sécurité des femmes en évaluant régulièrement le risque de voies de fait contre la conjointe et en prenant des mesures de prévention (p. ex., un questionnaire de dépistage à l'accueil, la rencontre de la partenaire, des plans visant sa protection).
4. Comme les hommes violents ont une attitude tolérante à l'égard des voies de fait contre la conjointe, il se pourrait que des efforts en vue de modifier les attitudes du public contribuent à une diminution du comportement abusif dans la collectivité.

Source :

Hanson, R., K., O. Cadsky, A. Harris et C. Lalonde. (1997). « Correlates of battering among 997 men: Family history, adjustment and attitudinal differences », Violence and Victims, 12(3), 1997, p. 191-208.

Pour obtenir des renseignements :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Solliciteur Général Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8
Téléphone : (613) 991-2840
Télécopieur : (613) 990-8295
Courrier électronique :
hansonk@sgc.gc.ca

Aussi disponible sur le site Internet de Solliciteur général Canada @<http://www.sgc.gc.ca>